

RESIDENCE DU RUANDA.

Kigali, le 8 Juin 1928.

=====
N°455/Fin.A.et C.

RUHENGERRI



24058

Recu
12 JUIN 1928
Rép. le

308 / Fin

Monsieur le Delege,

Comme suite à votre lettre n°176/Fin du 3 courant
, j'ai l'honneur de vous prier de faire connaître à MOHAMED ALI LAHDA que
le montant des impositions qu'il acquitte, tant pour lui que pour le com-
merçant REMTULLA MEGHJI, n'est pas assez important pour me permettre de lui
accorder l'autorisation de port d'armes demandée

Pour Le Resident du Ruanda en route
Le commissaire de District-Adjoint
O. Coubeau.

*fontes seravesis of
Mohamed Ali*

Coubeau

A Monsieur le Delege du Resident,

RUHENGERRI.-
=====